

## REMISE A NIVEAU S.S.I.A.P.2<sup>ème</sup> DEGRE

### Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne

### Conforme à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié

<b>Durée de la formation :</b>	21 heures
<b>Prérequis :</b>	Titulaires d'un SSIAP2, d'un ERP2, d'un IGH2, ou d'une équivalence. <ul style="list-style-type: none"> <li>● Dont la dernière formation SSIAP2 date de plus de 3ans.</li> <li>● Ou ayant exercé moins de 1607h ces trois dernières années.</li> </ul> 15 stagiaires maximum par session
<b>Objectifs :</b>	Remettre à niveau les personnes qui n'ont pas suffisamment exercé ou dont la qualification n'est plus valide.
<b>Vérification des acquis :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Fiche d'évaluation QCM pendant ou à l'issue de l'enseignement théorique</li> <li>● Fiche d'évaluation pratique pendant ou à l'issue de l'enseignement pratique</li> </ul>
<b>Qualité des intervenants :</b>	Qualifié SSIAP3, SSIAP2, Brevet de prévention Doté d'une expérience significative
<b>Sanction :</b>	Etat de présence à l'ensemble des séquences programmées. Une appréciation sur les actions de l'agent devra être transmise à l'employeur.
<b>Moyens pédagogiques et méthodes :</b>	Diaporama ; vidéo ; ordinateur pour QCM ; PC sécurité avec SSI, main courante, RIA, extincteurs, bac à feu éco, ... Apports théoriques, mise en situation pratique.
<b>Responsable pédagogique :</b>	Monsieur Michel SAILLANT
<b>Horaires d'accès et Délai d'accès :</b>	Du lundi au vendredi de 09h00 à 13h00 puis de 14h00 à 17h00 24 heures avant le début de la formation
<b>Tarif</b>	Nous consulter ou joint

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- Management de l'équipe de sécurité
- Evaluation de l'équipe
- Information de la hiérarchie
- Gestion du poste central de la sécurité
- Mise en œuvre des moyens d'extinction

